

blifnotes

houl MNGU

1886-1887

TP NAO 118



— LXXIV —

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 1886.

Présidence de M. le Dr Doze, président.

Étaient présents :

- MM. AZAM (Charles), AZAM (Joseph), DOZE, GUÉRIN-DUVAL, GUIDE, JOURDAN (Eugène), JOURDAN (Joseph), DE LACOUTURE, LATIL, LOMBARD (Aimable), MIREUR, PATIN, SEGOND, SIVAN et TOUZET.

Le procès-verbal de la séance du 9 novembre est lu et adopté.

Le Président rappelle que, dans la séance du 8 juin, la Société, considérant que le programme de ses études étant limité à l'archéologie et à l'histoire naturelle, les bulletins des Sociétés d'agriculture ne sauraient lui être utiles, pas plus que ses bulletins ne peuvent présenter à celles-ci quelque intérêt; que l'état de ses finances ne lui permet pas d'augmenter son tirage, et surtout qu'il est préférable d'étendre nos relations dans la région, avait décidé en principe de supprimer ces échanges.

En conséquence, ont été comprises dans cette mesure les Sociétés suivantes :

- Les Sociétés d'agriculture de Nice, de Pontoise, d'Auch, Boulogne-sur-mer, de la Marne, de Roquefort, de Tarbes.

M. Issartier, correspondant, est nommé membre titulaire.

Le président prie les membres de la Société qui ont emprunté des ouvrages à notre bibliothèque de vouloir bien les réintégrer, afin qu'on puisse terminer le catalogue qui est en cours de préparation.

M. Mireur dépose sur le bureau une communication de MM. Gazan et Mougins de Roquefort, sur la pierre milliaire trouvée à Brignoles et signalée par MM. Auzivizier et Paul Lambot, dans la séance du 6 avril 1886.

Cette pierre porte l'inscription suivante :

— LXXV —

- EROC LAVDIVS
- DIVIC LAVDIF
- GERMANICAESAR
- NEP TICAESARISAVGPPR
- NEPVI DI AVG ABNEPO
- CAESAR AUG
- GERMANICVS PONTIF
- MAX TR POT IIII IMP IIII
- COS III PP RESTITVIT

Voici comment, d'après les honorables auteurs de la note, cette inscription doit être lue, traduite et commentée :

« (N)ERO CLAUDIUS, DIVI CLAUDI(S) F(IL)IUS, GERMANICI CAESAR(IS) NEP(OS), T(IBERII) CAESARIS AUG(USTI) PR(O)NEP(OS), DI(VI) AUG(USTI) AB NEPO(S), CAESAR AUG(USTUS), GERMANICUS, PONTIF(EX) MAX(IMUS), T(RIBUNICIA) POT(ESTATE) IIII, IMP(ERATOR) IIII, CO(N)S(UL) III, P(ATER) P(ATRIA) RESTITUIT.

C'est-à-dire : « Néron Claudius, fils du divin Claude, petit-fils de Germanicus César, arrière-petit-fils de Tibère César Auguste, fils à la 4. génération du Divin Auguste, [lui-même] César Auguste, Germanicus, souverain pontife, dans la 4. année de sa puissance tribunitienne, impéreur pour la 4. fois, consul pour la 3. père de la patrie, a restauré (la voie)... »

« Notre lecture, ajoutent-ils, se rapproche de celle de Millin, relativement à l'inscription identique de N.-D. de l'Estérel; mais notre version diffère de la sienne en un point. Il lit : *Empereur pour la seconde fois.*

IMP TER, au lieu de IMP IIII, imperator pour la 4. fois.

« Historiquement, les Empereurs, indépendamment de cette dénomination générale, se liant à la forme de gouvernement, recevaient le titre d'*imperator* à la suite de campagnes victorieuses.

« Néron partagea son troisième consulat avec Valerius Messala Carvinus, l'année 58 de notre ère, époque de la restauration de la voie.

« Il existe avec l'inscription susmentionnée de Notre-Dame de l'Estérel, et celle d'aujourd'hui, trois autres anciennes inscriptions milliaires, trouvées à Tourves, au Luc et à Brignoles, et toutes, à part des différences dues à l'action du temps, présentent également, sur neuf lignes, la même conception et le même mot de la fin, *restituit*, non suivi d'autres indications.

« Nous pensons que ce mot s'applique à diverses rectifications exécutées, la même année, le long de la voie aurélienne et trop peu

7

forme latine en Provence dont un extrait est destiné, sans l'approbation de la Société, à être soumis audit congrès de la Sorbonne.

Après lecture et discussion, les conclusions formulées par M. Mireur sont adoptées par la Société qui donne son entière approbation au travail dont il s'agit et estime qu'il peut être présenté au congrès des Sociétés Savantes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

(Adopté dans la séance du 6 avril 1886).

SÉANCE DU 6 AVRIL 1886.

Présidence de M. le Dr Doze, président.

Étaient présents :

- MM. AUBENAS, AZAM (C^e), AZAM (J^e), GUÉRIN-DUVAL, GUBERT (J^e), GUIDE, JOURDAN (Eug.), DE LACOURRE, LATTE (A.), LOMBARD (Aimable), PANSCORSE, PATTIN, SEGOND, SIVAN (Paul) et VIAL.

Ouverture de la séance à 9 heures du soir.
Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion (12 mars).

Sont admis à l'unanimité comme nouveaux membres :

- MM. Chauvin, licencié en droit, titulaire, sur la présentation de MM. Segond et Gubert.
- Alfred Morris, architecte des Alpes-Maritimes, correspondant du Ministère de l'Instruction Publique, pour les travaux historiques, correspondant, présenté par MM. Doze et Mireur.

Communication d'une lettre de M. Niderinder, conservateur de la bibliothèque de la ville de Toulon, demandant à compléter notre bulletin dont cet établissement ne possède que deux tomes.
La Société regrette que l'état de ses collections ne lui permette pas

de satisfaire à cette demande en ce qui concerne les bulletins anciens. Dans l'avenir, la bibliothèque de Toulon pourra recevoir exactement nos publications en se faisant inscrire sur la liste des correspondants, comme l'avait fait celle de Marseille.

L'insuffisance du tirage actuel pour desservir soit les abonnés, dont le nombre est en voie d'accroissement, soit les échanges, ne permet pas également d'accueillir la demande de la *Provence, Société littéraire, historique et artistique de Marseille* qui désirent entrer en rapport avec notre Société.

Decouverte d'une pierre militaire inédite à Brignoles. — MM. Anzivier et Paul Lambot ont bien voulu envoyer un estampage de cette pierre qui vient d'être trouvée, couchée de plat, dans les fondations d'une maisonnette en démolition, à 150 m environ de la route actuelle de Flassans. Elle est d'un seul bloc, de forme quadrangulaire et mesure 0^m90 de hauteur sur 0^m60 de largeur. La construction à laquelle elle servait d'unique fondation n'aurait pas plus de 200 ou 300 ans.
En voici l'inscription :

EROCIAVDIVS
 DIVICLAVDIF.
 ERMANICICAESAR
 NEP TI CAESARISAVGPR
 NEP DIVI AVG ABNEPO
 CAESAR AVG
 GERMANICVS PONTIF
 MAX TR POT III IMP IIII
 COS III PP RESTITVT

Au-dessous, sur une seule ligne, quelques caractères peu lisibles que l'estampage n'a pu rendre, commençant par les lettres RP et finissant par le chiffre IV, dans l'intervalle une lettre informe et trois traits verticaux devant IV, dont le premier surmonté peut-être d'une abréviation, le tout souligné par deux traits grossièrement ondulés.

Au sujet de cette inscription détaillée donnant une généalogie complète de l'empereur Néron, M. Aubenas fait remarquer qu'il en a été déjà trouvé plusieurs exemplaires portant les mêmes indications, savoir :

- Le premier dans l'Estérel, à 6 k. de Fréjus;
- Le second à Tourves;
- Le troisième à Brignoles;
- Le quatrième au Luc;

Briknobes

AN 1886